

LIGNES DE CRÊTES

Magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Actualités

Des nouvelles compétences

Tourisme

Bilan de la saison touristique

Animation

Le festival des cafés



Dossier : agriculture, vers une alimentation raisonnée.

N° 38
Novembre 2017

LIGNES DE CRÊTES

Sommaire

ACTUALITÉS	P.2
DOSSIER	P.5
Vers une alimentation raisonnée	
TOURISME	P.8
Bilan de la saison 2017	
SANTÉ	P.10
SENIORS	P.11
HABITAT	P.12
ÉCONOMIE	P.13
UNE JOURNÉE AVEC	P.14
le Relais Assistants Maternels	
PETITE ENFANCE	P.15
L'OACP	P.16
Office d'Animation	
HORIZON 2020	P.18
Journal du plan climat	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rue de la prairie
08430 Poix-Terron
Tél : 03.24.35.22.22
communaute@lescrettes.fr
www.crettespreardennaises.fr

OFFICE DE TOURISME

1 rue Cécilia Gazanière
08430 Launois sur Vence
Tél : 03.24.35.02.69
ot.crettes@orange.fr
www.sud-ardennes-tourisme.com

OFFICE D'ANIMATION

1 rue Cécilia Gazanière
08430 Launois sur Vence
Tél : 03.24.35.34.33
oacp@orange.fr



EDITO

BERNARD BLAIMONT

Président de la Communauté
de Communes des Crêtes Préardennaises

Bonjour à toutes
Bonjour à tous,

Notre territoire agricole a la chance de posséder de nombreuses exploitations avec des cultures et des élevages très variés.

Le retour à la vente directe, que pratiquaient jadis nos parents, est de nouveau repris par beaucoup afin de limiter les surcoûts d'intermédiaires, de limiter les transports, de proposer des produits locaux de saison, d'être maître du fruit de son travail.

De nombreux exploitants ont investi afin de vous fournir des produits de qualité.

Profitez-en, ils sont à votre porte,
soit sur les marchés des Producteurs de Pays,
soit à la ferme directement.

En saluant tous les producteurs de notre territoire, je tiens à féliciter ceux qui font la promotion des différentes races d'élevage et qui donnent beaucoup de leur temps afin de préparer les animaux pour les concours d'arrondissement et départementaux (voir régionaux ou nationaux) avec la fierté de présenter les meilleures bêtes de leur cheptel.

Retour à d'autres sujets : la Communauté de Communes doit comme l'exige la loi NOTRe prendre de nouvelles compétences à partir du 1^{er} janvier 2018 (voir page suivante). Cela entraîne un important travail de transfert (technique et comptable). L'unité entre tous, les liens entre les communes et la Communauté de Communes doivent nous permettre de passer ce relai en douceur.

Je compte sur la participation des personnes concernées.

Bonne fin d'année 2017.

**DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de Communes de Crêtes Préardennaises assurera, en partenariat avec les communes et organismes concernés, la gestion de 3 nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2018 :

- la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi),
- l'assainissement collectif,
- les équipements sportifs structurants.

La Gemapi

Cette compétence concerne la protection contre les inondations, l'entretien et la restauration des rivières et zones humides. Elle sera engagée en partenariat avec les syndicats du Bassin de la Meuse (EPAMA) et du Bassin de l'Oise et de l'Aisne (Entente Oise-Aisne), les Associations syndicales Autorisées des propriétaires riverains (ASA) ou le territoire et le Département. Le syndicat de la Vence (SIETAN) sera intégré à cette nouvelle organisation. En 2018, il n'y aura pas de taxe spécifique pour cette nouvelle compétence.

L'assainissement collectif

Cette compétence reviendra compléter celle de l'assainissement non-collectif (SPANC) gérée par la Communauté de Communes depuis 2005. Dans un premier temps, elle concerne le transfert des réseaux et des stations des eaux usées aménagées pour les communes d'Attigny, Signy l'Abbaye, Poix-Terron, Thin le Moutier et Vendresse ainsi que pour les réseaux en cours de travaux à Evigny, Warnécourt et Novion-Porcien. De nouveaux équipements seront engagés en partenariat avec les communes concernées selon leur faisabilité technique et financière.

Le financement est assuré par redevance auprès des usagers raccordables à ces réseaux. Une harmonisation des tarifs sera effectuée sur une quinzaine d'années.

Équipements sportifs structurants

La Communauté de Communes sera désormais en charge des principaux équipements sportifs à vocation intercommunale : les aires sportives couvertes d'Attigny, Chaumont-Porcien, Poix-Terron et Signy l'Abbaye.

TOURISME

LA TAXE DE SÉJOUR AU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil de Communauté a voté la mise en place de la taxe de séjour sur le territoire des Crêtes Préardennaises à compter du 1^{er} janvier 2018. La Communauté des Crêtes était, jusqu'à présent, parmi une des seules collectivités du département à ne pas appliquer cette taxe.

La taxe de séjour devra être payée par toutes les personnes extérieures au territoire, séjournant au minimum une nuitée dans un hébergement touristique (hôtel, chambre d'hôte, meublé, camping...) comme vous le faites actuellement lorsque vous partez en voyage en France. Son montant varie de 0,20 € à 1,10 € selon le type d'hébergement.

ET POUR LES HÉBERGEURS ?

Les professionnels sont chargés de collecter la taxe auprès de leurs clients et de déclarer, tous les mois, le nombre de nuitées facturées sur une plateforme internet dédiée.

L'argent collecté servira à financer des actions touristiques définies avec les hébergeurs. Un questionnaire a été envoyé à cet effet.



ORDURES MÉNAGÈRES

VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE



À partir du 1^{er} janvier 2018, la collecte des ordures ménagères sera assurée, pour toutes les communes du territoire, par le SICOMAR. En effet, les Crêtes Préardennaises, le Pays rethélois et le SICOMAR se sont entendus sur la mise en place d'un service de collecte unique. Cette organisation, regroupant 159 communes et 52 815 habitants, doit permettre d'optimiser les tournées afin de maîtriser les coûts de gestion du service.

LES ÉVOLUTIONS À VENIR

Dans un premier temps, du 1^{er} janvier au 31 août, rien ne changera. Les tournées et les services seront les mêmes que les années précédentes.

Les changements interviendront à la fin de l'été 2018. Les tournées vont être modifiées (un nouveau calendrier vous sera distribué en ce sens) et un bac de collecte des ordures ménagères vous sera distribué afin de préparer la redevance incitative. Celle-ci permettra une plus grande maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement de nos déchets. Les nouvelles informations vous seront communiquées au cours du 1^{er} semestre 2018.

Vous trouverez, à l'intérieur de ce magazine, le calendrier de collecte 2018.



CONTACT & INFORMATIONS :

Céline Santerre - 03.24.35.22.22
celine.santerre@lescrettes.fr

SERVICES À LA POPULATION

INAUGURATION DU BÉGUINAGE D'ATTIGNY

Le 28 octobre dernier, M. Blaimont, Président de la Communauté de Commune et M. Bourgeois, Maire de la Commune d'Attigny ont inauguré, avec l'ensemble des partenaires, le second béguinage des Crêtes Préardennaises.

Après plusieurs mois de travaux, les anciennes écoles maternelle et primaire du village accueillent leurs premiers locataires. Réservée aux personnes âgées, la Résidence L'Azur, rue Pasteur, offre 6 logements adaptés. La Résidence L'Aurore, rue Turenne, offre quant à elle, 6 logements adaptés pour les résidents de l'IMC la Baraudelle. Ces logements vont augmenter la capacité d'accueil de la Baraudelle en apportant une plus grande autonomie à ses résidents.



L'IMC LA BARAUDELLE

Le foyer la Baraudelle a été créé en 1986 par l'Association des Infirmes Moteurs Cérébraux des Ardennes.

L'établissement est centré sur l'accueil et l'accompagnement de personnes souffrant d'un handicap moteur prédominant ainsi que de personnes souffrant de pathologies orphelines non évolutives.

VERS UNE ALIMENTATION RAISONNÉE

**SUR LES CRETES,
ON MANGE LOCAL !**



DES PRODUITS
D'ICI,
CUISINÉS
ICI !



L'ALIMENTATION RAISONNÉE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Une alimentation accessible à tous, saine et équilibrée, répondant aux besoins nutritionnels humains,
- Une alimentation produite par des modèles agricoles préservant l'environnement, le climat, les sols, l'eau, la biodiversité ainsi que le bien-être des animaux d'élevage,
- Une alimentation sobre en consommation d'énergie, en émission de gaz à effet de serre et générant moins de déchets (circuits courts, peu de produits importés, pas de fruits et légumes hors-saison, modes de productions sobres, diminution des emballages).



LES HABITUDES ALIMENTAIRES AU FIL DES ANS

En plus de 50 ans, les habitudes alimentaires ont considérablement changé. En cause, plusieurs facteurs :

- l'accélération des rythmes de vie,
- l'intégration de nouveaux produits,
- l'industrialisation et les modes de culture se sont mécanisés et intensifiés pour augmenter les rendements et les capacités de production.
- la mondialisation, Il est désormais possible de manger des produits provenant des quatre coins du monde en toute saison.

EN CHIFFRES

En 30 ans, le temps consacré à la préparation des repas a **diminué de 25 %** et les dépenses en plats préparés ont **augmenté de 4,4 %**.

Entre 1953 et 1995, les Français ont intégré **30,7 % de sucre en plus** dans leur régime alimentaire alors que la consommation de fruits et légumes transformés a **été multipliée par 2**.

QUEL GASPI !

Le gaspillage alimentaire c'est :



159 €
par an et par
habitant

35 kg
par an et par
habitant

3 %
des émissions
de gaz à effet de
serre de l'activité
nationale

Source « #casuffitlegâchis – Pertes et gaspillages alimentaires : tous concernés » - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et ADEME – Novembre 2016

MESUREZ L'IMPACT DE VOS PLATS AVEC L'ÉCO-CALCULATEUR

Exemple de repas avec des produits locaux et de saison : asperges, choux rouge et clémentines

Libellé du Produit	Personnaliser (nom du produit)	Label	Quantité	Unités	Mode de conservation	Saisonnalité	Provenance	g CO2e / couvert
Aspe		Selec	4	pièce	Frais	Fortx	Loca	517
Chou		Selec	1	pièce	Frais	De s	Loca	500
Clém		Selec	2	pièce	Frais	De s	Loca	29

=

1 055g de CO2
par repas

Exemple de repas avec des produits importés : concombres, tomates et fruits de la passion

Libellé du Produit	Personnaliser (nom du produit)	Label	Quantité	Unités	Mode de conservation	Saisonnalité	Provenance	g CO2e / couvert
Conc		Selec	4	Gram	Frais	Fortx	Pays	9
Tomat		Selec	5	pièce	Frais	Fortx	Restx	2084
Fruit		Selec	2	pièce	Frais	Fortx	Loca	32

=

2 135g de CO2
par repas

COMMENT AVOIR UNE ALIMENTATION RAISONNÉE ?

1. On privilégie l'achat directement au producteur ou en circuit court
Se fournir dès que possible directement auprès des producteurs afin de limiter les surcoûts intermédiaires (transport, distribution...).

2. On découvre les fruits et les légumes de saison
Les produits saisonniers sont moins chers et bien meilleurs quand on les achète à la bonne époque.

3. On se met aux fourneaux
Acheter des produits bruts et préparer soi-même un plat au lieu d'acheter l'équivalent tout prêt.

4. On évite les produits suremballés
On privilégie les magasins qui proposent des produits sans emballage, en vrac.

Retrouvez le guide
des producteurs locaux des Crêtes :

www.cretespreardennaises.fr/economie/agriculture



MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS :

La Cassine : Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois, de 15h30 à 20h00, au Couvent des Cordeliers, à Vendresse.

Launois sur Vence : Tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois, de 15h30 à 20h00, au Relais de Poste aux Chevaux de Launois.



COMPTOIR BIO À ÉCORDAL

Un mercredi sur deux, de 17h à 19h, producteurs et consommateurs se donnent rendez-vous à la salle des fêtes d'Écordal.

Prochaine distribution :
mercredi 13 décembre 2017



ET LES DATE DE PÉREMPTION ?

La date limite de consommation (DLC)

Elle est indiquée par la mention « à consommer jusqu'au... » suivie du jour, du mois et de l'année. Cette mention est obligatoire pour les produits périssables : au-delà de cette date, les aliments présentent en effet un danger immédiat pour la santé (salmonellose, listériose, etc.).

Il ne faut donc jamais la dépasser.



La date de durabilité minimale (DDM) (anciennement DLUO)

Présentée sous la forme « à consommer de préférence avant... », elle n'est donnée qu'à titre indicatif et concerne uniquement certains produits (conserves, café, etc.). Passée cette date, le produit peut encore être consommé, mais ses qualités gustatives et nutritionnelles ne sont plus garanties.

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2017

Cette année encore, de nombreux touristes ont sillonné les chemins vallonnés des Crêtes à la découverte de nouvelles expériences. Tous les acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, artisans, parc de loisirs, associations,...) ont participé à l'animation du territoire à travers de nombreux évènements.

LE DOMAINE DE VENDRESSE

www.domaine-de-vendresse.fr

30 152 visiteurs
dont **77 %** d'Ardennais,

4 034 enfants en animation pédagogique
(scolaires et centres de loisirs),

6 années consécutives d'augmentation de la
fréquentation et des animations.

Réouverture prévue le **1^{er} avril 2018**.



« Toute l'équipe du Domaine vous remercie de ces journées passées ensemble,
de vos sourires et votre fidélité ! »

LE DOMAINE DE LA VÉNERIE ET LE CHÊNE PERCHÉ

www.lecheneperche.com



5 cabanes et **2092** nuitées,
dont **59,4 %** touristes français
(49,7 % d'Ardennais et 13 % de nordistes)
et **31,3 %** touristes belges,

près de **8 000** entrées au parc accrobranche,

4 évènements d'envergure sur le site

4 gîtes de **10** personnes de réalisés

LE RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS SUR VENCE

www.launoissurvence.com



Plus d'une **quinzaine**
d'évènements publics,

II marchés
des Producteurs de Pays,

II marchés
de l'antiquité et de la brocante,

soit plus de **5 000** visiteurs.

LES BALADES COMMENTÉES SUR LES SENTIERS DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

7 randonnées

Poix-Terron, Thin le Moutier
Signy l'Abbaye, Vendresse,
Givron, Tourteron et Séry.

261 marcheurs

en moyenne,
38 personnes par sortie.



LES JOURNÉES GOURMANDES (3, 4 ET 5 JUIN)



Près de **2500** visiteurs,
une **trentaine** d'exposants
et artisans du territoire.

LES VISITES D'ENTREPRISES (JUILLET/AOÛT)

5 entreprises visitées dans le cadre du
programme « Tourisme de savoir-faire »,
210 personnes ont participé.



Vous organisez un évènement en 2018 ?
Informez en l'Office de Tourisme pour paraître sur notre site
internet et sur le guide des animations 2018 :
ot.cretes@orange.fr ou par téléphone, au 03.24.35.02.69



VERS UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE TERRITOIRE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé signé en décembre dernier, la Communauté de Communes met en place une mutuelle santé de territoire.

LE PRINCIPE

En partenariat avec l'association « Uni'Cité » la collectivité vous propose une solution pour contracter une mutuelle à un tarif avantageux en négociant les offres sur le même schéma que les complémentaires d'entreprise.

QUI EST CONCERNÉ ?

Ce dispositif s'adresse tout particulièrement aux retraités, aux personnes en recherche d'emploi, aux professions libérales, aux commerçants, aux artisans et aux agriculteurs.



LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN, PARLONS EN !

La Communauté de Communes s'engage aux côtés de la Société Ardennaise de Cancérologie. Le dépistage organisé est simple à réaliser, efficace et pris en charge ! Plus le cancer du sein est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont élevées et le traitement est moins lourd. **Alors agissez !**

Plus de renseignements : www.cretespreardennaises.fr - Rubrique : Santé



PROJET EN COURS :

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE SIGNY L'ABBYE

Afin de pallier au manque de médecins et de spécialistes dans notre secteur rural, les élus de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, de la commune et les professionnels de santé de Signy l'Abbaye ont décidé de monter un projet de maison de santé pluridisciplinaire.

Initié en 2016, cet ambitieux équipement verra le jour en 2019. Le démarrage des travaux est prévu au printemps prochain. Ce nouvel espace d'une superficie de 700m² permettra d'accueillir 5 médecins généralistes, 1 dentiste, 1 kiné, 1 ostéopathe, 1 sage-femme et 1 cabinet d'infirmières. Une salle multi-consultations sera dédiée à d'autres professionnels tels que psychologue, diététicienne...

Vous êtes un professionnel de santé et vous êtes intéressés pour rejoindre la future Maison de Santé, contactez-nous !



CONTACT & INFORMATIONS :

Isabelle Nicard - 03.24.35.22.22
isabelle.nicard@lescrettes.fr



DES ANIMATIONS SENIORS TOUTE L'ANNÉE



Le Programme d'Animations Seniors « Pour mieux vivre vivons ensemble », propose de nombreuses animations, toute l'année et sur l'ensemble du territoire.

Atelier cuisine, conception de crèches en maïs, visite du musée Rimbaud, séance cinéma... c'est l'occasion de se retrouver autour de centres d'intérêts communs et ainsi rompre avec l'isolement.

Pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite le transport peut-être assuré en minibus.

CONTACT & INFORMATIONS :



Nathalie Carlin - 03.24.35.22.22
nathalie.carlin@lescrettes.fr

Retrouvez toutes les animations :
www.cretespreardennaises.fr
Rubrique Services à la Population

UN NOUVEAU SERVICE AU FOYER DE LA BARAUDELLE

Depuis le mois de septembre, le foyer de la Baraudelle à Attigny accueille un nouveau service : le groupement d'entraide mutuel itinérant (GEM). Géré et animé par l'Association AAIMCNE (Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord Est), le GEM propose des temps de rencontre et d'échanges dans un lieu de convivialité. Les animateurs professionnels et bénévoles sauront accueillir la problématique de chacun afin d'aider, de restaurer et maintenir des liens sociaux et redonner confiance en soi. Ce dispositif est ouvert à toutes les personnes en établissement ou à domicile présentant des troubles psychiques, trauma craniens...

LES PERMANENCES À ATTIGNY

Tous les lundis, de 14h00 à 19h00
à la médiathèque.

Tous les jeudis, de 14h00 à 19h00
sous le kiosque.

CONTACT & INFORMATIONS :



Foyer la Baraudelle - 03.24.71.46.06.
gem.labohome@imc-ne.org

Rejoignez les sapeurs-pompiers des Ardennes !

Le territoire des Crêtes Préardennaises est défendu par les centres de secours d'Attigny, Chaumont Porcien, Novion Porcien, Poix Terron, Signy l'Abbaye et Vendresse. Vous habitez à moins de 10 minutes de ces centres de secours et vous souhaitez rejoindre le SDIS 08 ? Contactez-nous !



@SDISardennes

ilsengage@sdis08.fr - 03.24.55.62.09 - 06.66.63.32.58 ellesengage@sdis08.fr

DES PROJETS DE RÉNOVATION DE LOGEMENTS CRÉATEURS D'EMPLOIS

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, en partenariat avec les communes, développe des actions en direction du patrimoine public des communes.

Les logements rénovés par la Communauté de Communes développent une offre locative importante et variée sur le territoire (studios, appartements, maisons...). Mais ces projets permettent également de fournir de l'activité aux artisans ardennais et professionnels de l'habitat.

EXEMPLE DU LOGEMENT À ATTIGNY

Débuté en juin 2017, le chantier consiste en la rénovation d'un appartement de 75 m², de type 3 avec 2 chambres. Suite à un appel d'offres (diffusé dans la presse locale et sur le site internet de la Communauté de Communes), six entreprises ardennaises, dont 2 des Crêtes Préardennaises, ont été sélectionnées pour les 6 lots composant le marché (gros oeuvre, plomberie, électricité, peinture...). Ces dernières ont été retenues sur divers critères : références, moyens humains et matériels, prix...

À raison de 3 ou 4 chantiers de rénovation par an, l'intercommunalité participe activement à l'économie locale. La Communauté de Communes engage également de nombreux travaux dans divers domaines : économie, assainissement (mise au norme), tourisme...

« Ces projets sont de véritables opportunités pour nous. Ils nous permettent d'assurer une activité régulière de notre entreprise et parfois même, d'envisager un développement. »
Explique un chef d'entreprise.



LES CHIFFRES

En moyenne, **3** chantiers de rénovation par an,

6 à 8 corps de métier sollicités pour chaque chantier

une moyenne de **80 000 €** de travaux par logement



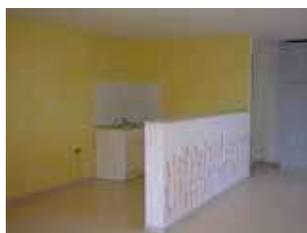
NOS OFFRES DE LOGEMENTS EN LOCATION



CHAGNY

F3 - 78 m²

390,00 € par mois



NEUFMAISON

F3 - 82 m²

404,15 € par mois



CHARBOGNE

maison F5 - 166 m²

619,15 € par mois



CONTACT & INFORMATIONS:



Christine Chalandre - 03.24.35.22.22
christine.chalandre@lescrettes.fr

Retrouvez toutes les offres de location et les marchés publics sur le site :
www.cretespreardennaises.fr

INSTALLEZ-VOUS SUR LES CRÊTES !

DES LOCAUX EN LOCATION...

Dans le cadre du développement économique du territoire, la Communauté de Communes propose des bureaux et des ateliers à la location. Avec un taux de remplissage de 75 %, seuls 9 locaux sont encore disponibles :

- au **Pôle d'entreprises de Signy l'Abbaye**
 - 1 bureau de 37 m²
 - 1 atelier de 867 m²
- au **Pôle d'entreprises de Lucquy**
 - 3 bureaux de 16 , 45 et 47 m²
- au **Pôle d'entreprises d'Attigny**
 - 4 ateliers de 65, 130, 150 et 309 m²,

**Dépêchez-vous,
c'est le moment de s'installer !**

Télécharger les fiches descriptives sur
www.cretespreardennaises.fr/economie



...ET DES TERRAINS À VENDRE



La Communauté de Communes a aménagé 4 zones d'activités sur le territoire : Faissault, Boulzicourt et 2 à Poix-Terron.

Sur les 17 terrains dont dispose la Communauté de Communes, seulement 7 sont encore à vendre :

- 3 parcelles à Boulzicourt de 3 155 m², 2 824 m² et 2 034 m²,
- 3 parcelles sur le pôle de la Vence à Poix-Terron de 2 382 m², 1 899 m² et 1 663 m²,
- 1 parcelle de la Zone Verte de Poix-Terron de 6 323 m².

CONTACT & INFORMATIONS :



Michaël Ouali - 03.24.35.22.22
economie@lescrettes.fr

LE CLUB DES ENTREPRENEURS DES CRÊTES

Le club des entrepreneurs des Crêtes Préardennaises regroupe des entreprises du territoire, tous types d'activités confondus : artisans, commerçants, travaux agricoles, bâtiments, professions libérales... Si vous souhaitez suivre l'actualité du club des entrepreneurs ou les rejoindre, retrouvez-les sur facebook :

club des entrepreneurs des cretes preardennaises





UNE SEMAINE AVEC...

Le Relais Assistants Maternels des Crêtes Préardennaises

Le Relais Assistants Maternels (R.A.M.) des Crêtes Préardennaises est un lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement des assistants maternels, des gardes d'enfants à domicile et des parents employeurs du territoire. Emmanuelle et Fanny s'occupe de se service. Retrouvez le RAM des Crêtes sur Facebook : @RAMdescrettes

LUNDI

9h30 - 11h00 :

Atelier manuel à Poix-Terron

20h00 :

Réunion d'information sur le Programme
« Zéro déchet chez mon Ass'mat »

Parole d'Ass'mat

« Le RAM des Crêtes est un lieu d'échanges et de partage qui permet aux enfants de se rencontrer et de se sociabiliser. Les ateliers sont adaptés à l'âge et bien préparés. C'est important pour moi d'y aller ! »

MARDI

9h30 - 11h00 :

Café des Ass'mat à Thin le Moutier

14h00 - 15h00 :

Rendez-vous avec un parent employeurs sur les modalités du contrat de travail pour leur assistant maternel

MERCREDI

8h30 - 12h30 :

Gestion administrative

13h30 - 17h00 :

Préparation des ateliers

Parole de parents

« En tant que maman et employeur d'une assistante maternelle, le RAM est pour moi un partenaire indispensable pour les questions administratives et juridiques. Il m'a permis de mettre à jour, au vu des dernières réglementations, le contrat de travail de l'assistante maternelle de mon enfant. »

JEUDI

9h30 - 11h00 :

Atelier cuisine à Novion-Procien

20h30 :

Formation premiers secours pour les assistants maternels par l'Office d'Animations

VENDREDI

9h30 - 11h00 :

Atelier sensorielle à Charbogne

20h30 :

Intervention de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) : « comment agir lorsqu'un enfant est en danger ? »



À la rentrée 2017, **120** enfants ont été accueillis dans les **3** multi-accueil du territoire et environ **340** enfants ont rejoint les **170** assistants maternels.

CONTACT & INFORMATIONS:

Emmanuelle Bourgeois et Fanny Durieux

03.24.35.22.22 - ram@lescrettes.fr



RETOUR SUR LE FESTI'CRÊTES 2017

Le 2 septembre dernier, le Relais Assistants Maternels et l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises fêtaient leurs 10 ans à l'occasion du Festi'Crêtes.

Le Festi'Crêtes a remplacé la traditionnelle fête du sport de Thin le Moutier, organisée tous les ans par l'Office d'Animation. Les ateliers sportifs ont été conservés et de nombreux stands d'animations étaient présents : balade à dos d'âne, spectacle,

bourse puériculture, parcours motricité...

Au-delà de l'aspect ludique et festif, le Festi'Crêtes fut un événement engagé réunissant parents, enfants et professionnels de la petite enfance (crèches, CAF, Enfance et Partage, Ligue de l'enseignement...), clôturé par un spectacle musical pour le plus grand plaisir de tous.

20
assistants maternels mobilisés,
environ
120 passeports
sportifs vendus par l'OACP,

une trentaine
de stands associatifs
(sportifs, culturels...),

plus de
500 personnes
présentes sur la journée.



PROJET EN COURS : LA MICRO-CRÈCHE D'ATTIGNY

Le projet de création d'une micro-crèche à Attigny avance à grands pas et le début des travaux est prévu pour février 2018 pour une ouverture envisagée en janvier 2019.

Cette micro-crèche sera un lieu d'accueil placé sur une base d'éco-responsabilité (bâtiment basse consommation, couches lavables, repas bio et locaux,...). Dans un premier temps, 11 places d'accueil dont une d'urgence sont prévues pour ensuite évoluer.

Avec le déploiement de cette structure, la Communauté de Communes va créer 4 emplois :

- 2 CAP Petite Enfance,
- 1 auxiliaire puériculture,
- 1 EJE - éducateur(trice) jeunes enfants.

CONTACT & INFORMATIONS:



Joffrine Monney

03.24.35.22.22 - enfance@lescrettes.fr



L'OFFICE D'ANIMATION DES CRÊTES PRÉARDENNAISES FÊTE SES 10 ANS !

L'office d'Animation des Crêtes Préardennaises se raconte en histoires de vie et de projets depuis plus de 10 ans... Pour fêter ce chemin et continuer à faire perdurer les plaisirs, l'Office fête, à nouveau, son anniversaire,

**SAMEDI 25 NOVEMBRE, À PARTIR DE 17H00,
À LA SALLE DES FÊTES DE SIGNY L'ABBAYE.**

Au programme :

18h30 - 20h00 : concert des ROLL MOPS (Pop Rock)

20h00 - 22h00 : JADAWEE (Reggae)

22h00 - 00h00 : MIGUEL ' M BLUES BAND (blues)

TARIFS :

Entrée seule : 4 €

Entrée avec repas : 10 €

(apéro offert, cacasse à cul nu et dessert)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Office d'Animation des Crêtes Préardennaises

03.24.35.34.33 - oacp@orange.fr



LA LUDOTHÈQUE DES CRÊTES

RETROUVEZ LA LUDOTHÈQUE :

À POIX-TERRON (MÉDIATHÈQUE)

tous les mardis de 16h à 18h.

À VENDRESSE (BIBLIOTHÈQUE)

1 fois par mois, le vendredi, de 16h30 à 18h, à compter du 17 novembre.

À ST LOUP TERRIER (BIBLIOTHÈQUE)

1 fois par mois, le mercredi, de 17h à 18h30, à compter du 22 novembre.

À NOVION-PORCIEN (SALLE PÉRISCOLAIRE)

1 semaine sur 2, le mercredi matin, de 10h à 12h, à compter du 15 novembre.

À LAUNOIS SUR VENCE (SALLE PÉRISCOLAIRE)

1 semaine sur 2, le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30, à compter du 15 novembre et/ou le jeudi de 17h à 18h30.



RAPPEL : QU'EST CE QUE LA LUDOTHÈQUE ?

Il s'agit d'un espace convivial, de partage permettant de découvrir une multitude de jeux : coopératif, de société, de cartes, de stratégie.

Ce lieu est ouvert à tous (petits et grands). Sur le même principe qu'une bibliothèque ou une médiathèque, on peut y emprunter des jeux en étant adhérent.



@captainemission

CONTACT & INFORMATIONS :



Office d'Animation des Crêtes
03.24.35.34.33 - oacp@orange.fr

Festival DES CAFÉS


JEUNESSE & ANIMATIONS

**17^{ème}
année**

décembre 2017

Sam. 02/12 à JANDUN

Lieu : Ferme du Lion d'Or
Heure : 20h00
Artistes : System'B
Genre : Rock



repas sur réservation
Informations au 06 61 62 01 25

décembre 2017

Ven. 08/12 à ATTIGNY

Lieu : Hôtel le Lorraine
Heure : 21h00
Artistes : Les Ginger
Genre : Rock



PAS de REPAS
Informations au 03 24 71 27 61

janvier 2018

Sam. 27/01 à ECORDAL

Lieu : salle communale
Heure : 19h30
Artistes : Baltazar aux hasard
Genre : Variétés françaises /anglaises



repas sur réservation
Informations au 06 86 64 02 64

février 2018

Sam. 03/02 à GRUYERES

Lieu : salle communale
Heure : 20h00
Artistes : Rock en Vrac
Genre : Rock



repas sur réservation
Informations au 06 08 01 84 46

février 2018

Sam. 10/02 à LUCUY

Lieu : Café des sports
Heure : 19h30
Artistes : Amplitude
Genre : Rock



repas sur réservation
Informations au 03 24 72 04 64

février 2018

Sam. 17/02 à VAUX MONTREUIL

Lieu : salle communale
Heure : 19h30
Artistes : Ben and Kem
Genre : Variétés françaises



repas sur réservation
Informations au 03 24 72 15 16

février 2018

Sam. 24/02 à CHARBOGNE

Lieu : salle communale
Heure : 19h30
Artistes : Messieurs DS
Genre : Rock



repas sur réservation
Informations au 03 24 30 21 35

mars 2018

Sam. 03/03 à SUZANNE

Lieu : Salle communale
Heure : 19h00
Artistes : Jo Has a Gun
Genre : Pop / Rock



repas sur réservation
Informations au 06 73 06 97 88

mars 2018

Sam. 10/03 à LAUNOIS SUR VENCE

Lieu : Restaurant Val de Vence
Heure : 20h00
Artistes : Ardwena Celtica
Genre : Rock/ Variétés françaises



repas sur réservation
Informations au 03 24 35 02 93

mars 2018

Sam. 17/03 à CHAUMONT PORCIEN

Lieu : La Grange
Heure : 20h00
Artistes : Danwez Mad
Genre : Celtes / Chants marins



repas sur réservation
Informations au 03 24 72 14 08

mars 2018

Sam. 24/03 à SIGNY L'ABBAYE

Lieu : Salle communale
Heure : 19h30
Artistes : Natchez
Genre : Rock, reprise années 80 -90



repas sur réservation
Informations au 03 24 52 81 27

avril 2018

Sam. 07/04 à ALLAND'HUY

Lieu : Salle communale
Heure : 20h00
Artistes : Les Égarés
Genre : Variétés françaises ,
Pop Rock



repas sur réservation
Informations au 03 24 30 47 92
ou 06 42 24 66 30

avril 2018

Sam. 14/04 à CHAUMONT

Lieu : Café du Commerce
Heure : 20h30
Artistes : Air de Rien
Genre : Variétés françaises

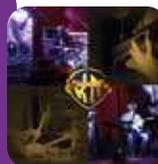


repas sur réservation
Informations au 03 24 72 32 85

avril 2018

Sam. 21/04 à SIGNY L'ABBAYE

Lieu : Le Gibergeon
Heure : 20h00
Artistes : Duo kaméléon
Genre : chansons années 1960 à 2000



repas sur réservation
Informations au 03 24 52 80 90

avril 2018

Sam. 28/04 à LAUNOIS SUR VENCE

Lieu : Restaurant Ardwen
Heure : 20h00
Artistes : J.Jackson
Genre : Country



repas sur réservation
Informations au 03 24 26 10 72

CONTACT & INFORMATIONS:



Office d'Animation des Crêtes Préardennaises
03.24.35.34.33 - oacp@orange.fr

Horizon 2020

L'information du Plan Climat Air Energie des Crêtes

Horizon 2020 est le journal d'informations du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET). Face aux enjeux liés à la transition énergétique et afin d'y apporter sa contribution, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a décidé d'ici 2020 de :

- réduire de 20% les consommations énergétiques,
- réduire de 20% les émissions de Gaz à effet de serre,
- couvrir 100% des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables.

Horizon 2020 présente les actions menées afin d'atteindre ces objectifs.

DES BALADES À LA CAMÉRA THERMIQUE

Dans le cadre du Plan Climat, des balades à la caméra thermiques sont proposées dans plusieurs communes des Crêtes Préardennaises.

Ces visites nocturnes, réalisées pendant la période hivernale seront guidées par un conseiller énergie, équipé d'une caméra thermique. Elles permettront de :

- repérer les déperditions d'énergie,
- détecter les défauts ou l'absence d'isolation et de moisissure,
- identifier des fuites d'air et d'humidité dans l'isolation, les murs et les toits.



Communes participantes :

- Gruyères,
- La Neuville les Wasigny,
- Launois sur Vence,
- Villers sur le Mont,
- Omont,
- Saint-Lambert et Mont de Jeux,
- Saulces-Champenoises

Si vous habitez l'une de ces communes et que vous êtes intéressés pour participer aux balades, contactez-nous !

CONTACT & INFORMATIONS :



Rebecca Bourrut - 03.24.35.22.22
rebecca.bourrut@lescrettes.fr



RAPPEL : LES VISITES ÉCO GESTES

La Communauté de Communes vous propose des visites éco-gestes afin d'identifier les différentes sources de consommation d'énergie de votre domicile et vous apportez des solutions simples pour réduire le montant de vos factures.

Ce dispositif est totalement gratuit et ouvert à tous !

Pour en profiter, prenez rendez-vous :

Fanny Durieux - 03.24.35.22.22 - fanny.durieux@lescrettes.fr

ISOLATION DES COMBLES À 1 €, POUR QUI ? COMMENT ?

Depuis 2005, les fournisseurs d'énergie sont contraints de mettre en place des actions d'économies d'énergie, soit pour eux-mêmes, soit pour des tiers, grâce à une aide financière basée sur les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE). L'isolation des combles est prioritaire car elle permet une économie d'énergie de 25 à 30 %.

Conditions requises pour bénéficier de l'offre à 1 € :

- avoir un revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds définis par l'ANAH, selon la taille du foyer,
- être propriétaire occupant ou locataire d'une maison individuelle,
- avoir des combles non isolés ou dont l'isolation est vieillissante (dépose à votre charge).

La Communauté de Communes travaille déjà avec des organismes collecteurs de CEE. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, pour les connaître.

Attention au démarchage abusif !

Renseignez-vous auprès des Crêtes avant de vous engager !

Rebecca Bourrut : 03.24.35.22.22 - rebecca.bourrut@lescrettes.fr



QU'EN EST-IL DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS NOS ÉCOLES ?

La réglementation nationale impose à partir du 1^{er} janvier 2018 aux gestionnaires d'établissements accueillant des enfants de mesurer la qualité de l'air intérieur.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a lancé en juin dernier un appel à candidature pour accompagner 3 établissements du territoire. Les écoles d'Écordal et Rocquigny ainsi que le multi-accueil de Boulzicourt ont été retenus pour expérimenter ce nouveau dispositif.

Le début du protocole est prévu le 20 novembre prochain avec un premier relevé de mesures

et une sensibilisation des enfants et du corps enseignant. Un second relevé sera effectué à l'été 2018. Les résultats obtenus pourront ensuite être analysés en vue de mettre en place des actions correctives.

En 2018, la collectivité sera en mesure d'accompagner tous les établissements qui le souhaitent.

CONTACT & INFORMATIONS :



Rebecca Bourrut - 03.24.35.22.22
rebecca.bourrut@lescrettes.fr

RÉNOVATION DE L'HABITAT : ENCORE DES AIDES POSSIBLES

Depuis mars 2017, le programme Habiter mieux en Ardennes est terminé. Vous pouvez cependant toujours prétendre à des aides financières dans le cadre de la rénovation de votre habitat.

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) peut financer vos travaux selon certains critères.

Critères d'éligibilité :

- vous êtes propriétaires,
- il s'agit de votre résidence principale,

- vous ne dépassez pas un certain niveau de ressources,
- votre logement a plus de 15 ans,
- vous n'avez pas bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété,
- vous n'avez pas commencé les travaux.

CONTACT & INFORMATIONS :



Fanny Durieux - 03.24.35.22.22
fanny.durieux@lescrettes.fr

PORTRAIT

Grégory DRUET et Julien RAULET,

dirigeants de l'entreprise TRANSPORTS MOUSTERIENS à Poix-Terron

Avec ce nom* très ancré dans le terroir, nul doute que Grégory et Julien, originaires de Thin le Moutier, restent attachés à leurs origines et plus particulièrement aux Crêtes Préardennaises.

* les Moustériens sont les habitants de Thin le Moutier.

Spécialisés dans le transport de colis, les Transports Moustériens sont aujourd'hui un acteur économique incontournable de notre territoire. Rencontre avec une success story « made in Crêtes ».

VOTRE ENTREPRISE A VU LE JOUR LE 1ER OCTOBRE 2011 AVEC VOUS DEUX COMME SEULS SALARIÉS, OÙ EN ÊTES VOUS AUJOURD'HUI ?

« À la création des Transports Moustériens, nous avions pour objectif d'évoluer pour ouvrir notre propre dépôt d'ici 7 ans. C'est chose faite avec 1 an d'avance. L'effectif a également grandi au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux clients. Actuellement, 26 chauffeurs parcourent le territoire avec nos véhicules ».

EFFECTIVEMENT, VOUS AVEZ INTÉGRÉ À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE LES LOCAUX DU PÔLE D'ENTREPRISE DE POIX-TERRON, QUELLES EN ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS ?

« Nous avons signé en 2017 un nouveau contrat avec le transporteur national Colis Privé qui nécessitait un dépôt dans les Ardennes. Pour nous, Poix-Terron a toujours été un lieu stratégique pour cette implantation. Nous sommes au centre du département et l'accès direct à l'A34 est indispensable pour se rendre à Reims tous les jours ».

COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS A ACCOMPAGNÉ DANS CE PROJET ?

« Dès que nous avons été retenus pour ce nouveau contrat, il a fallu aller très vite. Nous avons donc pris contact avec les Crêtes qui nous ont proposé ce local de plus de 2100m². La Communauté de Communes a été très réactive et nous a très bien accompagnés. D'ailleurs, nous avons pu bénéficier d'un bail - vendeur. Un dispositif que nous n'aurions pu avoir avec un particulier ».



EN VISITANT VOTRE ENTREPRISE, ON RESSENT L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE. POURRIEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS.

« Nous sommes effectivement très attachés à notre territoire. Il était inconcevable pour nous de nous installer ailleurs. Nous aimons le département des Ardennes et le connaissons pratiquement par coeur. Nous travaillons d'ailleurs avec beaucoup d'entreprises ardennaises (Georges Rousseau, SAO 08, CGED, CGE, YESS Electric, le Roi du Matelas, L'imprimerie BINET de Rethel...).

Nous sollicitons les entreprises des Crêtes Préardennaises dès que cela est possible. Par exemple, toute la télésurveillance a été installée par Alarme Protection de Guignicourt sur Vence ».

SELON VOUS, QU'EST CE QUI FAIT LA RÉUSSITE DES TRANSPORTS MOUSTERIENS ?

« Tout d'abord, notre équipe. En effet, nous travaillons à avoir un turn-over très faible dans notre effectif ce qui assure une continuité dans la qualité de notre travail et valorise la formation initiale reçue par nos chauffeurs.

D'autre part, nous avons opté pour la seule forme juridique qui nous permet d'être actionnaires à part égale, la SAS. Nous sommes dans le même bateau et avons l'obligation de nous entendre ».

Grégory Druet profite également de ce moment pour saluer l'équipe pédagogique du collège de Signy l'Abbaye du début des années 90 : « Ils m'ont fait prendre conscience de la valeur travail ».